



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

La Charité-sur-Loire, le 25/04/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

Travaux de réfection de chaussée du 16 mai
au 20 mai 2022 sur la RN 6 dans les 2 sens.
Communes d'Auxerre, Monéteau et Perrigny

Direction interdépartementale des routes Centre-Est

Service régional d'exploitation de Moulins

Tél : 04 70 48 18 50

Mél. : Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

1/3

Immeuble La Villardière
228 rue garibaldi
69446 LYON Cedex 03



La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que des travaux de réfection de chaussée sur la RN 6 communes d'Auxerre, Monéteau et Perrigny auront lieu du 16 mai au 20 mai 2022.

Les travaux se dérouleront en 3 phases :

Phase 1 - Du 16 au 17 mai 2022 :

Sens Appoigny → Auxerre :

La circulation sera basculée dans le sens opposé, de l'échangeur de « Perrigny » à l'échangeur « Géant Casino » .

La bretelle entrante de l'échangeur « Perrigny/Sommeville », reliant le giratoire côté Perrigny à la RN6 en direction d'Auxerre, sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place depuis le giratoire, à l'attention des usagers par :

- RD 158 depuis le giratoire côté Perrigny au giratoire côté Sommeville
- La bretelle entrante reliant le giratoire à la RN6 en direction d'Appoigny
- La RN6 en section courante jusqu'à la bretelle sortante en direction du giratoire « A6 nord »
- La bretelle sortante de la RN6 au giratoire
- La bretelle entrante du giratoire à la RN6 en direction d'Auxerre
- La section courante de la RN6 en direction d'Auxerre.

La bretelle sortante de l'échangeur du Carrefour de l'Europe, reliant la RN6 au giratoire sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place depuis la RN6, à l'attention des usagers par :

- La RN6 jusqu'au giratoire de Jonches
- La RN77 avenue Jean Mermoz et avenue Jean Jaurès.

L'accès au giratoire de la ZA des Clairions dans le sens Auxerre → Avallon se fera depuis la RN6 par le giratoire de Jonches puis par la RN6 sens Avallon → Auxerre et enfin par la bretelle sortante de l'échangeur.

Sens Auxerre → Appoigny :

La circulation sera interdite sur la RN6 de l'échangeur des Chesnez à l'échangeur de « Perrigny-Sommeville ».

Une déviation sera mise en place depuis le giratoire de Jonches, à l'attention des usagers par :

- RN77 du giratoire de Jonches à l'intersection entre la RN77 et la RD 91, commune de Pontigny
- RD 91 de la RN77 à la RD 84 Hauterive
- RD 84 Hauterive à la RD 943 Brienon
- RD 943 Brienon à la RD 91 Migennes
- RD 91 Migennes à la RD 243 Migennes
- RD 243 Migennes à la RD 377 Migennes
- RD 377 Migennes à la RD 606 Charmoy

La circulation sera interdite sur la bretelle entrante de l'échangeur du Carrefour de l'Europe, depuis le giratoire des Chesnez vers la RN6 en direction d'Appoigny. Une déviation sera mise en place depuis le giratoire des Chesnez, à l'attention des usagers par :

- La bretelle de liaison reliant le giratoire des Chesnez au giratoire du Carrefour de l'Europe
- La bretelle entrante du giratoire du Carrefour de l'Europe à la RN6 en direction d'Avallon
- La section courante de la RN6 jusqu'à la bretelle sortante n°1 de l'échangeur de Jonches
- La bretelle entrante, du giratoire de Jonches à la RN6
- La section courante de la RN6 en direction d'Appoigny avec basculement
-

Phase 2 – du 16 mai au 17 mai 2022 :

Sens Appoigny → Auxerre :

La circulation sera basculée dans le sens opposé à partir de la 2x2 sur le plateau des Chesnez.

Sens Auxerre → Appoigny :

La circulation s'effectuera sur une seule voie.

La bretelle sortante de l'échangeur du Carrefour de l'Europe, reliant la RN6 au giratoire, sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place depuis la RN6, à l'attention des usagers par :

- La RN6 jusqu'au giratoire de Jonches
- La RN77 avenue Jean Mermoz et avenue Jean Jaurès

L'accès au giratoire de la ZA des Clairions dans le sens Auxerre → Avallon, se fera depuis la RN6 par le giratoire de Jonches puis par la RN6 sens Avallon → Auxerre et enfin par la bretelle sortante de l'échangeur.

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service Régional d'Exploitation de Moulins**

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Phase 3 – du 18 mai au 20 mai 2022 :

Sens Appoigny → Auxerre :

La circulation s'effectuera sur une seule voie par l'échangeur de Perrigny en direction AUXERRE.

Sens Auxerre → Appoigny :

La circulation sera basculée dans le sens opposé depuis l'échangeur « Géant Casino » à l'échangeur de « Sommeville » .

La circulation sera interdite sur la bretelle entrante de l'échangeur du Carrefour de l'Europe, depuis le giratoire des Chesnez vers la RN6 en direction d'Appoigny. Une déviation sera mise en place depuis le giratoire des Chesnez, à l'attention des usagers par :

- La bretelle de liaison reliant le giratoire des Chesnez au giratoire du Carrefour de l'Europe
- La bretelle entrante du giratoire du Carrefour de l'Europe à la RN6 en direction d'Avallon
- La section courante de la RN6 jusqu'à la bretelle sortante n°1 de l'échangeur de Jonches
- La bretelle entrante, du giratoire de Jonches à la RN6
- La section courante de la RN6 en direction d'Appoigny avec basculement

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension.

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service Régional d'Exploitation de Moulins**

Tél : 04 69 16 62 31

Mél. : Srex-Moulins.Dirce@developpement-durable.gouv.fr

Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr